

COMMUNE D'OBERHAUSBERGEN

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement de
Strasbourg

**Extrait du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 10 mars 2025

Nombre de
conseillers élus :
29

Sous la présidence de Madame Cécile DELATTRE, Maire

Conseillers en
fonction :
29

Conseillers
présents :
22

III – AFFAIRES FINANCIERES

**2025 – 18 (3) : Attribution d'un mandat pour la vente de la maison sise
81 Route du Saverne**

Rapport au Conseil Municipal :

La maison et les parcelles cadastrales décrites ci-après :

Section	Parcelle	Adresse/Lieudit	Superficie (en ares)	Nature réelle	Zonage
11	13	Lieudit « Gross Ritterpfaedel »	0,94	terrain bâti	UB4 (7mET SMS3)
	173	81, route de Saverne	2,73	jardin	
-	-	TOTAL :	3,67	-	-

REÇU EN PREFECTURE

Le 13/03/2025

Application agréée E.legalite.com



avaient été proposées par le procédé de vente en immo-interactif lors du Conseil Municipal du 25 mars 2024 qui n'a pas aboutie. Elle était estimée alors à un prix minimum de 271 000 € net vendeur (conformément à l'estimation du Domaine en date du 12 juin 2023).

Une nouvelle estimation du Domaine a été sollicitée suite au caractère infructueux de cette vente en immo-interactif. Elle a été mise à jour et a permis de déterminer une valeur vénale du bien à 240 000 euros HT (valeur décembre 2024). L'avis sera joint à la présente délibération.

Compte tenu des difficultés rencontrées à trouver un acquéreur, il est proposé de confier la vente par mandat à une agence immobilière en l'occurrence ADDICT IMMOBILIER 19, rue Principale à MITTELHAUSBERGEN.

REÇU EN PREFECTURE

Le 13/03/2025

Application agréée F.legalite.com

99_DE-067-216703439-20250310-CM2025_03_1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer le mandat avec l'agence immobilière ADDICT IMMOBILIER.

Adoptée à la majorité

24 voix pour

(M. Daniel CHAMBET-ITHIER ne prend pas part au débat et au vote)

3 voix contre

(M. MOSSER, M. LOTZ, Mme DUBOIS)

Pour extrait conforme,



Le Maire,

Cécile DELATTRE

Le Secrétaire de séance,

Sofiane AIT IKHLEF

REÇU EN PREFECTURE

le 13/03/2025

Application agréée E-legalite.com